



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 juin 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Roger Archambault, Luc Bard, Louis Cabral, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Martin Potvin et Gilles Sabourin.

Sont absents, messieurs et mesdames les conseillers-ères Pierre Phillion, Luc Angers, Patsy Bouthillette et Sylvie Goneau.

CP20120605-P1

FESTIVAL DES MONTGOLFIÈRES – RAPPORT ANNUEL – BILAN FINANCIER

9 h 30 - Monsieur Louis Cabral présente madame Brigitte Michaud, directrice générale et monsieur Guy Leblanc, président du Festival des montgolfières.

Madame Michaud présente le rapport annuel de la Corporation du Festival des montgolfières de Gatineau :

- Survol des opérations du Festival;
- Une notoriété à toute épreuve;
- Un public local et touristique;
- Des retombées économiques;
- Reconnu pour son développement durable;
- Une force de frappe médiatique de 1 300 000 \$;
- Un événement omniprésent sur le web;
- Patrice Bélanger, un porte-parole passionné;
- Gatineau, présent partout sur la scène internationale;
- Des retombées sociales;
- Bilan financier de la corporation;
- ...et pour le 25^e en 2012?

Monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin prend son siège.

CP20120605-P2

SOUTIEN POUR LA CABANE EN BOIS ROND

10 h 00 – Monsieur Roger Archambault, accompagné de madame Marie-Hélène Lajoie et de monsieur Gilles Desjardins, présente le dossier de soutien à la Cabane en bois rond.

La présentation a comme objectif de présenter les impacts concernant l'acquisition, la gestion et le soutien financier de la Cabane en bois rond, et ce, dans le but d'assurer un soutien équitable aux organismes pour aînés dans le secteur de Hull, comme décrit dans le cadre de l'harmonisation des organismes pour aînés et de formuler les recommandations :

- Les composantes;
- Historique;
- Propriété du terrain;
- Propriété du bâtiment;
- Évaluation de l'état du bâtiment;
- Le soutien de la Ville pour l'usage de la Cabane;
- Le soutien financier;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2012-012

Que ce comité accepte intégralement les recommandations de la présentation, soit :

- Il est recommandé que la Ville compose avec le statu quo de la propriété du terrain sur lequel la Cabane en bois rond est érigée;
- Il est recommandé que la Ville propose à toutes les parties impliquées, la Fondation des aînés de l'Outaouais, la Corporation des aînés de l'Outaouais et le Collège de l'Outaouais, d'adopter un nouveau protocole d'entente reconnaissant l'autorité de gestion de la Fondation des aînés de l'Outaouais, le rôle délégué de gestionnaire à la Corporation des aînés de l'Outaouais et enfin, le droit de premier refus de la Ville advenant la suspension des activités de la Fondation des aînés de l'Outaouais et de la Corporation des aînés de l'Outaouais;
- Il est recommandé que la Corporation des aînés de l'Outaouais donne suite à la réalisation des travaux de réfection et que le soutien financier de la Ville de Gatineau soit conditionnel à la création d'une enveloppe budgétaire destinée au cycle de vie relié à l'infrastructure;
- Il est recommandé de reconnaître la Corporation des aînés de l'Outaouais comme le gestionnaire de la Cabane en bois rond et le seul interlocuteur de la Ville en regard à tout ce qui touche à la gestion de l'édifice;
- Il est recommandé que la Ville, sur la base d'un protocole d'entente, achète à la Corporation des aînés de l'Outaouais un maximum de 4 000 heures d'utilisation de l'une ou l'autre des 7 salles de la Cabane, au taux de 21\$/heure, qui représente la somme imputable de 92 379 \$ pour l'année 2012.

CP-SLSDC-2012-13

Que ce comité autorise le trésorier à puiser, à même les imprévus, la somme de 77 379 \$ et que les sommes subséquentes à 2012 soient discutées lors de l'étude du budget 2013.

CP-SLSDC-2012-14

Que ce comité autorise le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à négocier un nouveau protocole de gestion avec la Corporation des aînés de l'Outaouais.

Les recommandations **CP-SLSDC-2012-12**, **CP-SLSDC-2012-13** et **CP-SLSDC-2012-14** sont acceptées à l'unanimité.

Par conséquent, le projet de résolution numéro 99212 sera déposé au comité exécutif du 13 juin 2012 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 19 juin 2012.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20120605-PD1** Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 29 mai 2012 par monsieur Howard Powles - Construction de nouveaux bâtiments - Deschênes - Réalisation d'un PPU et d'un PIIA
- CP20120605-PD1** Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 29 mai 2012 par monsieur Jean-Claude Charron - Changement de zonage du terrain du Club de golf Tecumseh
- CP20120605-PD1** Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 29 mai 2012 par monsieur Howard Powles - Construction dans les boisés de Deschênes

Fin du comité plénier public à 10 h 25.